

Mâcon, le lundi 10 mars 2025

Résidence Arachné

Appel à candidature – Saison 2025-2026

Présentation de la résidence

Arachné est une figure de la mythologie grecque connue pour son immense savoir-faire dans l'art du tissage. Pour avoir osé revendiquer que son savoir-faire était au moins égal à celui d'Athéna, elle fut transformée en araignée.

Figure des métamorphoses d'Ovide le personnage d'Arachné illustre bien notre volonté de faire de cette résidence d'artiste un espace de temps, de liens et de tissage. De mettre en œuvre au cœur d'une école d'art des rencontres entre la création contemporaine et l'enseignement des arts plastiques.

Par cette résidence nous souhaitons contribuer à la diffusion de l'art contemporain sur notre territoire : Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire, Mâcon, en particulier auprès des populations éloignées des pratiques artistiques et culturelles, afin de donner l'opportunité au plus grand nombre de rencontrer, de pratiquer, de connaître, de s'ouvrir à de nouvelles perspectives et de s'y épanouir.

Objectifs

- Rencontres entre artistes, enseignants, élèves, faire dialoguer les pratiques, faire entrer *l'échange pédagogique* dans le processus de création artistique, favoriser le développement d'un projet pédagogique en offrant la possibilité à l'artiste en résidence de travailler avec toutes nos générations d'élèves pendant trois mois.
- Explorer le domaine de la pratiques artistiques amateurs à l'échelle d'un territoire, et le voir comme un espace d'observation.
- Interroger les enjeux artistiques contemporains ainsi que les passerelles possibles vers l'enseignement.

> Pour ce faire nous mettons à disposition :

Des moyens matériels adaptés, un logement individuel de 40m² au sein du bâtiment de l'école, un atelier au sein de l'école, le matériel de l'école.

Des moyens humains, en favorisant les rencontres :

- en premier lieu avec l'écosystème de l'école : ses artistes/enseignants, ses élèves en pratiques amateurs enfants, adolescents et adultes, ses stagiaires...
- avec les écoles, collèges et lycées du territoire,
- avec les publics des structures sociales et culturelles locales,
- avec les institutions patrimoniales locales.

Des moyens financiers, la Ville de Mâcon et ses partenaires soutiennent l'artiste par l'intermédiaire d'une subvention pouvant aller jusqu'à 5 100€ pour la résidence d'Automne et jusqu'à 9 000€ pour la résidence de Printemps. Ces moyens financiers intègrent une bourse mensuelle, la rémunération des rencontres avec les publics, les droits de présentation et aide à la production.

Critères de sélection

Démarche artistique structurée.

Désir d'enseigner ou une certaine vocation pour l'enseignement.

Cohérence de la démarche artistique avec le contexte local.

Capacité démontrée à vouloir travailler en synergie avec les équipes de l'école.

Candidature

> La candidature doit être formulée par une association porteuse :

- Association relevant du domaine de l'art (anciens élèves, groupement d'artistes...).

> Cet appel à candidature s'adresse :

- À toutes les disciplines artistiques.
- À tous sans limite d'âge.
- À tous les artistes, artisans, jeunes diplômés d'école d'art ou d'arts appliqués.

> Deux temps de résidence :

- Chaque candidature doit viser une seule des deux résidences, celle de 3 mois ou celle de 6 mois.

> Agenda : Même calendrier pour les deux résidences

- Date limite de réception des candidatures : mercredi 14 mai 2025
- Jury et entretiens (visio) : semaine du 19 mai 2025
- Communication des résultats : à partir du 4 juin 2025
- Début de la résidence d'Automne : octobre 2025
- Début de la résidence de Printemps : janvier 2026

> Dates :

- Résidence d'Automne : 3 mois d'octobre à décembre 2025.
- Résidence de Printemps : 6 mois de janvier à juin 2026.

> Composition du dossier :

À déposer par mail en un seul fichier PDF sur ecole.art@ville-macon.fr et charlotteguibe82@gmail.com

Partie concernant l'association porteuse :

- Fiche de renseignements (page 5 du présent document).
- Le justificatif d'adhésion de l'artiste à l'association porteuse.

Partie concernant l'artiste :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivations et présentation de la démarche du candidat.
- Dossier artistique comportant une dizaine de réalisations artistiques.

Le programme de résidence

- Temps de recherche et expérimentation.
- Création d'œuvre(s).
- Interventions auprès de publics de l'école et du territoire.
- Échanges avec l'équipe pédagogique de l'école (Temps de partage de connaissances, réunions de travail, construction de projets).

- Restitution avec mise en valeur du travail d'enseignement.
- Semaine d'immersion pour la résidence d'Automne (facultatif) : du 10 au 14 juin 2025

> Répartition du temps de la résidence :

- Recherche, expérimentation et création : 70%
- Actions médiation : 30%

Les interventions auprès des publics

- Intervention auprès de publics du territoire à hauteur de 30% du temps de résidence.
- Type d'intervention possible, à titre indicatif :
 - Ateliers de pratiques amateurs Enfants, Ados, et/ou Adultes.
 - Possibilité de co-animer un atelier avec un professeur de l'école.
 - Ateliers sur le temps périscolaire.
 - Ateliers en milieu scolaire.
 - Ateliers avec les publics des Centres sociaux de la ville.
 - Ateliers auprès des enfants des Centres de loisirs.
 - Ateliers et rencontres artistiques dans le cadre d'évènements (Journées Portes Ouvertes de l'école, expositions, restitution de fin de résidence de l'artiste...).
- Ces actions culturelles et de sensibilisation seront coordonnées par la direction de l'école, en concertation avec l'artiste en résidence et les acteurs du territoire.
- Ces interventions (ateliers, médiation culturelle, rencontres avec les publics...) seront rémunérées sous forme de salaires.

La diffusion et la valorisation du travail de recherche et/ou de création

- Exposition de fin de résidence de deux à trois semaines au sein de l'École municipale d'arts plastiques avec prise en charge des frais d'assurance des œuvres.
- Prise en charge par l'école et les services de la Ville de Mâcon de la création, de l'impression et de la diffusion des supports de communication nécessaire à la communication de ces temps de restitution publique.
- Production d'un livre de fin de travaux au sein de l'Édition *Résidence Arachné*, pris en charge par l'Émap.
- Communication des évènements liés à l'activité de l'artiste durant la résidence (ateliers, médiation, exposition, ...) via les modes de communication de l'école et de la Ville de Mâcon (réseaux numériques, MagazineVille, presse locale...).

Le contrat

- Un contrat d'accueil en résidence d'artiste-auteur sera établi entre l'école (Ville de Mâcon) et l'artiste.

Présentation de la structure

L'École municipale d'arts plastiques de Mâcon est une école de pratiques amateurs, un lieu de formation et d'échanges artistiques au cœur de la ville. L'ÉMAP propose une ouverture culturelle et artistique contemporaine et sensibilise ses publics à une pluralité de techniques de l'éveil au perfectionnement afin de favoriser le développement d'une pratique personnelle. Accessible à tous âges, l'ÉMAP propose des stages et des ateliers pour publics adultes, enfants et ados, des séquences d'arts plastiques sur le temps scolaire, des ateliers périscolaires, des ateliers avec les structures locales d'accueil aux personnes en situation de handicap ou de personnes âgées, des

expositions d'artistes en présence pour dialoguer avec les élèves ainsi que des ateliers découvertes en partenariat avec les centres sociaux de la ville.

En plus des disciplines Dessin, Peinture, Histoire de l'Art, Modelage, Moulage, Taille Directe, Linogravure... chaque année de nouveaux ateliers sont proposés. L'équipe d'enseignants plasticiens apporte une diversité de compétences et de points de vue au sein de l'école. La pratique artistique professionnelle de chacun valorise la pédagogie et enrichi l'offre de l'école. Chaque année dans un souci de cohérence l'école investit une nouvelle thématique.

L'école est membre de l'Association Nationale des Écoles d'Art Territoriales de pratiques amateurs et évolue avec de multiples partenaires locaux : le Musée des Ursulines, la médiathèque municipale, le Théâtre Scène Nationale, les Archives municipales...

L'école en 2024-2025 en quelques chiffres :

- 20 enseignants plasticiens
- 704 élèves inscrits aux ateliers hebdomadaires de pratiques amateurs, dont 12 binômes parent/enfant (2 ateliers, 168 enfants (14 ateliers), 113 ados (9 ateliers) et 399 adultes (28 ateliers).
- 53 ateliers de pratiques amateurs.
- 12 groupes d'élèves par semaine accueillis en périscolaires.
- 19 classes sur le temps scolaire.

Pour en savoir plus

Directeur de l'ÉMAP : romain.vesvre@ville-macon.fr (06 65 27 88 70)

Référente du programme de résidence : charlotteguibe82@gmail.com (06 64 76 39 30)

École municipale d'arts plastiques

18 cours Moreau

71000 Mâcon

03 85 38 61 46

mâcon.fr / page ÉMAP

Fiche de renseignements

Résidence *Arachné* – Saison 2025-2026

Nom de l'association porteuse :	
Adresse postale complète de son siège social :	
Justificatif de domiciliation :	A joindre en annexe
Objet de l'association :	

Nom de l'artiste :	
Prénom :	
Pseudonyme :	
Téléphone :	
Mail :	
Adresse postale complète :	
Date de naissance :	
N° de sécurité sociale :	
N° Siret :	
Code APE :	
N° TVA intracommunautaire :	
N°MDA ou Agessa :	
Adresse postale complète :	
Activité artistique :	